

En 2022, comme au plan national, le département du Cantal est également concerné par une hausse de la mortalité routière. La sécurité routière est l'affaire de tous, et chacun d'entre nous, parfois par un simple geste, une parole, un conseil, peut rendre la route plus sûre.

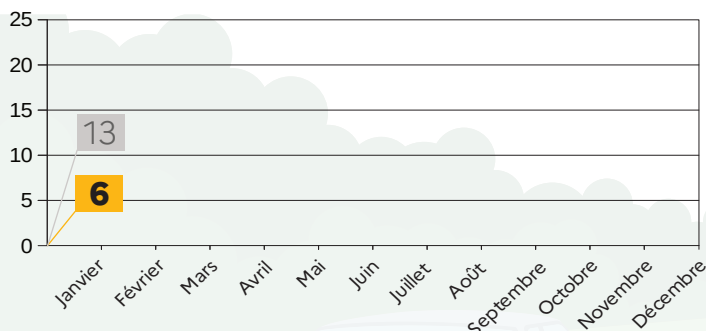
En 2022, 78 % des personnes tuées sont des hommes. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la sécurité routière : « [Soyez l'homme que vous voulez être mais soyez un homme vivant](#) ».

MOIS DE JANVIER

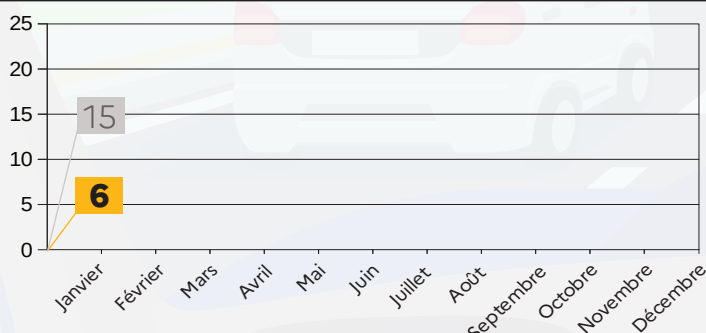
Accidents	6
Tués	0
Blessés	6

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER

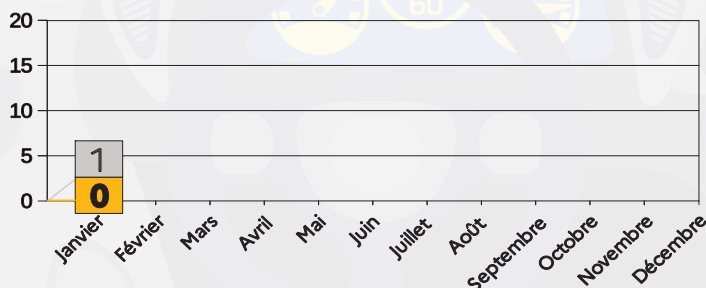
ACCIDENTS



BLESSÉS



TUÉS



2022 2023



INFRACTIONS

Infractions relevées par les forces de police et de gendarmerie durant le mois de janvier 2023, au cours des contrôles :

- 24** grands excès de vitesse + de 40 km/h
- 16** conduites sans permis
- 81** infractions téléphone et distracteurs
- 36** contrôles positifs stupéfiants
- 37** conduites en état d'ivresse

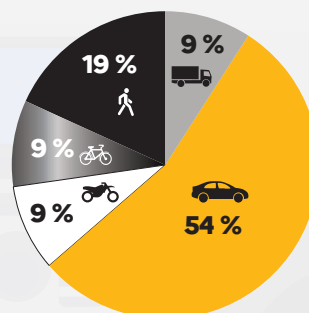


SUSPENSIONS DE PERMIS

A chaque infraction, il y a un risque d'accident pour soi-même et pour autrui, ainsi que des conséquences qui peuvent être financières, professionnelles et sociales, souvent sous-estimées. Les infractions les plus graves entraînent des suspensions immédiates de permis.

70 suspensions administratives de 4 à 12 mois en janvier 2023

ACCIDENTS PAR CATÉGORIES D'USAGERS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2023



■ Piétons □ 2 roues ■ Véhicules lourds
■ Véhicules légers ou utilitaires ■ Cyclistes